

DÉPARTEMENT  
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT  
DE  
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE  
L'ISLE-ADAM

VILLE DE L'ISLE-ADAM

## Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du : **Vendredi 23 mai 2025****CONVOCATION**Date : 16 mai 2025  
Affichée le : 16 mai 2025

## Nombre de conseillers :

En exercice : 33  
Présents : 28  
Votants : 32  
Pouvoirs : 4  
Absent : 1

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Affichée et mise en ligne le :  
30 mai 2025DÉLIBÉRATION MISE EN LIGNE SUR  
LE SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi vingt-trois mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

**Etaient présents :** Mme Julita SALBERT – M. Michel VRAY – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Joël MOREAU – Mme Agnès TELLIER – M. Bruno DION – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Jean-Dominique GILLIS – M. Alphonse PAGNON – Mme Sylvie BRIÈRE – Mme Carole BOULANGER – M. Gérard BRUNEL – Mme Annie PARAGE – M. François DELAIS – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – Mme Virginie GRANTE – M. Loïc LEBALLEUR – Mme Cécile PIGNOL – M. Michel GINOUX – M. Rodolphe MIET – Mme Sophie ALEXANDRE – M. Julien DOLFI – Mme Sophie GUILHAUME – Mme Carine PELEGRIN – M. Edwin LEGRIS.

**Absents représentés**

M. Thierry MALHERBE.....Pouvoir à M. Rodolphe MIET  
Mme Gaëlle DEMARS .....Pouvoir à Mme Nathalie GEORGE-GOURET  
Mme Danièle DEBOUT-LEBLANC .....Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LE BREC'H  
Mme Claudine MULLER .....Pouvoir à M. Edwin LEGRIS

**Absent**

M. François RAMPON

**Secrétaire de séance :** Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2025-05-06

### **OBJET : REPRISE SUR PROVISIONS SUITE À DES ADMISSIONS EN NON-VALEUR ET DES CRÉANCES ÉTEINTES – VILLE.**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Considérant que des créances avaient fait l'objet de provision pour dépréciation des actifs circulants par délibérations successives depuis 2021 pour atteindre un total de 90 470 € à fin 2024.

Considérant que Madame le receveur des finances publiques ayant présenté la liste des Admissions en Non-Valeur à hauteur de 3 986,16€ ainsi qu'une liste de créances éteintes pour un montant de 553,27 €, il convient de proposer une reprise d'une partie des provisions pour la somme totale de 4 539,43 € des Admissions en Non-Valeur et des créances éteintes.

Après avis de la Commission des Finances en date du 13 mai 2025.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, à 29 voix pour et 3 abstentions,

- **accepte** la reprise des provisions pour un total de 4 539,43€ correspondant aux admissions en non-valeur et aux créances éteintes, au compte 7817 du budget 2025.
- **autorise** le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait certifié conforme,

  
Le Maire,  
**Sébastien PONIATOWSKI**

Le secrétaire de séance

  
**Julita SALBERT**